

# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

## Dans Lanaudière, le développement durable passe aussi par une intégration harmonieuse de l'offre d'hébergement de villégiature en chalet et condo

**Rawdon, le 16 juin 2021** – Tourisme Lanaudière a récemment dévoilé les résultats d'une étude menée à l'hiver 2021 concernant l'évolution des résidences de tourisme. Cette étude avait comme objectif de bien cerner les enjeux propres aux propriétaires de chalets locatifs ainsi qu'aux municipalités qui doivent assurer une cohabitation harmonieuse entre la clientèle touristique, la population locale et les villégiateurs. L'étude réalisée par Benoit Rivest, services-conseils, en collaboration avec l'équipe de Tourisme Lanaudière, apporte aussi des recommandations permettant à la région de mieux supporter ce volet important de l'industrie.

**Une croissance soutenue** – Entre 2015 et 2020, le nombre de permis de résidences de tourisme est passé de 226 à 698 dans Lanaudière, une croissance globale de 208 %. C'est sans compter l'arrivée graduelle de nombreux « prêt-à-camper » et/ou hébergements d'expérience de plus en plus prisés par la clientèle. En février 2020, Lanaudière comptait 885 résidences de tourisme sur son territoire. Principalement situées dans le Piémont, en zone montagneuse ou près des lacs, ce phénomène touche principalement le territoire de la Matawinie et le nord du territoire d'Autray. Les municipalités de Chertsey, Saint-Côme, Mandeville et Saint-Michel-des-Saints regroupent à elles seules plus de 40 % des chalets disponibles. Fait à noter, même si certaines entreprises regroupent jusqu'à 25 chalets à louer, la grande majorité des locateurs ne disposent que de 1 ou 2 chalets. Résultat, l'offre de location est morcelée et administrée de façon variable, selon la vision de chaque promoteur. Tourisme Lanaudière souhaite aujourd'hui se rapprocher de ces nombreux promoteurs, afin de faciliter la concertation et la professionnalisation du secteur.

**La pandémie, une opportunité pour les locateurs de chalets** – Malgré une fermeture totale imposée au printemps 2020 en raison de la pandémie, les résidences de tourisme lanaudoises ont connu un succès inespéré en 2020. En effet, bien que plusieurs chalets trop gros pour recevoir des bulles familiales aient dû fermer pour une période indéterminée, la demande pour les chalets de format familial a explosé, faisant passer les taux d'occupation moyens annuels de 40 à 59 %... un bond spectaculaire de 48 %! Cette croissance semble se maintenir en 2021, mais deviendra un défi à mesure dès que les Québécois recommenceront à voyager à l'étranger. Il faudra alors se tourner vers les voyageurs internationaux... clientèle touristique qui s'attend à une offre touristique plus structurée et intégrant des itinéraires et offres forfaitaires.

**Des retombées palpables** – Trop souvent considérée comme étant granulaire et peu structurante, l'offre des résidences de tourisme constitue une part importante de l'économie touristique régionale. En effet, Tourisme Lanaudière estime à plus de 50 M\$ les retombées économiques générées par la clientèle fréquentant nos chalets et condos.

**Une tendance généralisée** – L'arrivée des plateformes de réservation de type Airbnb ou Chaletsalouer.com est venu faciliter la location de chalets au cours de la dernière décennie, au moment même où la clientèle urbaine s'intéressait de plus en plus à ce type d'hébergement. Ainsi, les régions de villégiature, notamment Lanaudière, les Laurentides, les Cantons de l'Est et la grande région de Québec ont suivi une courbe de croissance qui s'observe aussi ailleurs au Canada et dans le monde.

**S'adapter à une nouvelle réalité** – Pour Denis Brochu, directeur général de Tourisme Lanaudière, ce secteur grandissant mérite un meilleur encadrement, au bénéfice des entrepreneurs, des municipalités, des clientèles et des populations. « Afin de s'adapter à l'évolution de ce secteur de l'hébergement touristique, notre industrie doit se questionner sur ses façons de faire. Pour y arriver, notre association veut mettre en place différentes actions et services afin de mieux supporter cette industrie, aider les nombreux propriétaires à se professionnaliser et aussi, à y voir un peu plus clair dans tous les mécanismes et règles entourant notre industrie. Par la concertation, le service aux entreprises et la connaissance stratégique, nous souhaitons contribuer à faire évoluer positivement le tourisme de villégiature sur notre territoire ».

**Des recommandations déjà entendues** – Le rapport déposé par le consultant présente neuf (9) recommandations qui seront mises de l'avant graduellement. Déjà, Tourisme Lanaudière a entrepris des actions de concertation auprès des municipalités les plus concernées, et surtout, auprès des propriétaires de chalets. Aussi, le tarif membership de Tourisme Lanaudière a été adapté à cette réalité, permettant maintenant à un propriétaire de chalet d'adhérer à l'ATR pour un montant minime de 85 \$ par année.

En regroupant ces nombreux entrepreneurs souvent isolés et en facilitant la concertation avec le milieu municipal, Tourisme Lanaudière souhaite contribuer au développement harmonieux de cette industrie et de mieux l'intégrer à l'offre touristique environnante.

La synthèse de l'étude « portrait et recommandations, résidences de tourisme dans Lanaudière » peut être consultée [ICI](#).

*Tourisme Lanaudière est une association touristique régionale (ATR) reconnue par le gouvernement du Québec; elle est un organisme sans but lucratif regroupant près de 400 entreprises et organismes et son objectif est de faire croître l'économie de la région par le tourisme en y coordonnant l'accueil, le développement et la promotion touristiques.*

— 30 —

**Source :**  
**Éliane Larouche**  
Coordonnatrice aux communications  
[larouche@lanaudiere.ca](mailto:larouche@lanaudiere.ca)